



Esthétisme, sécurité et plaisir. Avec SESAME, une nouvelle génération d'abris voit le jour.



Avec le Groupe PISCINE CONSEILS, Annecy future capitale européenne de l'abri de piscine ?

La piscine se démocratise en France. Si ce produit, jusqu'alors réservé à une élite, rime avec plaisir et loisirs, il se doit également de préserver la sécurité des utilisateurs. La loi sur la sécurité des piscines, entrée en application dès janvier 2004, oblige en effet les propriétaires à adopter des dispositifs de sécurité répondant aux normes. Voir encadré Près d'Annecy, le groupe PISCINE CONSEILS, spécialiste de l'abri de piscine et du spa est devenu un acteur incontournable de ce secteur en France. Sa croissance, son dynamisme et son sérieux lui assurent un rayonnement européen.

Les piscines ont le vent en poupe. La France compte aujourd'hui près de 950 000 piscines privées, soit le double d'il y a 10 ans. Espace de jeux pour les uns, lieu de détente pour les autres, la piscine suscite un véritable engouement. A l'heure actuelle, la tendance est clairement à des piscines enterrées de taille plus réduite mais mieux équipées qu'auparavant. Si la France est désormais reconnue pour la construction de piscine, seule une entreprise de dimension européenne à l'image du Groupe Piscine Conseils peut garantir la qualité, le plus grand choix mais aussi la plus grande sécurité. La loi sur la sécurité des piscines contraint les propriétaires à équiper d'un système de protection d'ici le 31 décembre 2005. C'est pour répondre à cette exigence que

le Groupe Piscine Conseils, à Cran-Gevrier, près d'Annecy, s'est notamment spécialisé dans l'abri de piscine, seul dispositif totalement fiable. D'autres équipements existent afin de protéger l'accès aux abords de la piscine privée. Parmi ces possibilités, les alarmes qui s'activent dès qu'un corps étranger pénètre dans la piscine. Un dispositif qui toutefois n'empêche pas les personnes, et particulièrement les enfants, de tomber à l'eau. Autre système de protection : les barrières ou enclos qui entourent totalement le bassin, mais qui se révèle peu satisfaisant sur le plan esthétique. Troisième solution : les volets roulants qui recouvrent toute la surface de la piscine, mais qui permettent de sécuriser le bassin une fois la baignade terminée et exigent énormément de main-

tenance et d'entretien. Enfin, dernière solution : l'abri de piscine qui est actuellement plébiscité par les utilisateurs. Piscine Conseils réalise d'ailleurs 76% de son CA avec les abris et a enregistré une augmentation de 123% sur l'année 2003. Une croissance remarquable qui se traduit par un carnet de commande bien rempli pour le groupe et des délais qui ont tendance à s'allonger pour les retardataires.

Tous aux abris

Pratique, ils sont également synonymes de moins d'entretien chimique (quasiment deux fois moins !) puisqu'ils protègent l'eau du bassin des polluants extérieurs (feuilles, pollen, pluies acides, insectes...). Economique, ce système permet de limiter le chauffage. Grâce à l'effet chauffant des rayons solaires la température



Aujourd'hui, l'abri s'intègre complètement à l'environnement

de l'eau peut gagner de 8 à 16 °! Enfin, l'abri prolonge au maximum la saison des bains. Facile à manipuler par une personne seule, il se retire les jours de beau temps, et revient sur la piscine en cas d'intempéries.

Dans sa volonté d'élaborer les meilleurs produits, le groupe Piscine Conseils a créé une structure unique baptisée L'Univers De l'Abri qui regroupe plusieurs fabricants. En créant cette marque, Piscine Conseils, leader sur le marché européen a réussi à associer les compétences de cinq fabricants, chacun spécialiste d'un type d'abri et tous complémentaires. Seul un tel panel de gamme garantit aux clients le choix le plus complet et le plus adapté à son style de vie en terme de matériau et d'esthétisme. Parmi ces cinq gammes, SESAME est le fruit de quinze années de recherche et d'études auprès de propriétaires d'abris de piscine. Piscine Conseils a ainsi réussi à coller au plus près aux désirs des usagers. L'abri SESAME se décline en quatre versions : Discretion, Evolution, Vision et Evasion qui permettent de choisir l'architecture de son abri télescopique en «Anse de panier», cintré, Semi-Haut et Haut. Quatre familles d'abris qui privilégient la transparence et l'innovation technologique avec des matériaux ultra résistants de pointe comme l'aluminium thermolaqué et le polycarbonate alvéolaire translucide auto nettoyant. autre atout de SESAME : la discrétion. Parce que l'utilisa-

teur conçoit sa piscine comme un lieu de vie, il souhaite l'habiller de façon discrète de façon à ce que la structure soit en harmonie avec l'esprit général de sa maison. Enfin, la sécurité des enfants et des animaux est assurée par un système de verrouillage automatique. C'est dans une optique de sécurité toujours, et afin de se mettre en conformité à la nouvelle norme du 6 mai 2004 (NFP 90-309), que le groupe s'est d'ailleurs soumis aux tests du Laboratoire National d'Essai (LNE) le 7 juin dernier.



Le bonheur est dans le spa

Le Groupe Piscine Conseils a également su répondre à une recherche d'hédonisme et de bien-être qui émerge ces dernières années, en devenant dès 1999 l'importateur exclusif des spas Saratoga. Saratoga, la prestigieuse marque américaine qui fête ses vingt cette année, est à l'origine des nouveaux standards de l'hydrothérapie. Les jets « Turbo Boost », le système d'hydrothérapie Versa Flow ou encore le système breveté de drainage lymphatique, sont autant de hautes technologies capables d'apporter sérénité, détente et confort. A l'exemple américain, le spa à domicile induit

une nouvelle façon de se relaxer, de buller tranquillement seule ou de partager un moment de convivialité avec ses enfants. Au-delà de l'aspect relaxation, le spa est reconnu pour ses effets bénéfiques pour la santé. L'eau chaude et les massages apportés par les jets permettent de soulager stress, migraines, tension artérielle élevée, courbatures...un véritable bain thérapeutique. Un remède sain et naturel pour mieux vivre au quotidien. Jusque'à maintenant le parc de spas était restreint en France : 5 000 spas vendus chaque année contre 280 000 aux Etats-Unis. La tendance s'inverse aujourd'hui, Piscine Conseils a connu une progression de 27% de ses ventes en 2003 et fait partie des trois premiers vendeurs de spas sur le marché français.

Dynamisme et ambition



Le Groupe Piscine Conseils s'appuie sur un vaste réseau implanté dans toute la France. Les conseillers techniques couvrent tout l'hexagone et même la Suisse par l'intermédiaire d'une filiale (Ambiance Piscine et Spa) apportant conseils et réponses aux clients. Cet

ATTENTION Que dit la loi sur la sécurité des piscines ?

La loi sur la sécurité des piscines de janvier 2003 impose l'installation d'un dispositif de sécurité normalisé. Il concerne les « piscines enterrées non closes privatives à usage individuel ou collectif ». Pour les propriétaires et futurs propriétaires de piscines privées de plein air enterrées ou semi-enterrées, la loi prend effet dès le 1er janvier 2004. Toutes les piscines terminées ou construites après le 1er janvier 2004 doivent être sécurisées au moment de leur construction. Pour les piscines terminées avant le 1er janvier 2004, le délai de sécurisation court jusqu'au 1er janvier 2006.

effort de proximité a consolidé l'image de marque du groupe, son sérieux et sa capacité de satisfaire tous les usagers où qu'ils soient. Tout ce travail, ces efforts de recherche ont porté leurs fruits. Preuve en est : la marque de confiance de grands groupes prestigieux comme Poullain ou Europiscine qui ont choisi Piscine Conseils pour partenaire.

Les résultats sont là puisque fin mai 2004, le groupe a déjà dépassé le Chiffre d'Affaires de 2003. Cette année confirmera donc la montée en puissance du Groupe Piscine Conseils.



Spa Saratoga, la référence en matière de Spas fête ses 20 ans cette année



9, rue du Chanay
74960 CRAN-GEVRIER
www.piscine-conseils.com

N° Azur 0 810 321 321
Coût d'un appel local